

Lettre Mensuelle de Juillet 2015

0. Introduction

Dans la présente lettre, nous parlerons de la violation du droit le plus inaliénable (le droit à la vie) commise à travers une « chasse à l'homme » depuis la fin des manifestations contre le troisième mandant du Président Pierre Nkurunziza jusqu'aujourd'hui. Nous vous parlerons également de la situation carcérale à la suite des arrestations de nombreux manifestants et des présumés rebelles qui auraient attaqué les provinces de Kanyanza et Cibitoke les 10 et 11 Juillet 2015.

1. La chasse à l'homme a commencé

Depuis le 26 Juin 2015, date de l'arrêt officiel des manifestations pacifiques contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA et plus précisément après le double scrutin législatif et communal du 29 courant, la chasse à l'homme a doublé de vitesse, s'orientant vers les membres des partis de l'opposition, plus particulièrement ceux du FNL pro RWASA Agathon, ceux du MSD et vers les manifestants qui se sont démarqués dans la coordination des activités. Quelques exemples emblématiques :

✓ Dans la nuit du 02/6/2015, en commune Buterere II B, cellule II, NDAYIZEYE Janvier Abdoul (37 ans), membre du parti FNL de RWASA, a été tué et son enfant de 4 ans a été blessé suite à une explosion d'une grenade lancée à son domicile par des personnes qui n'ont pas été identifiées.

✓ En date du 25/6/2015, vers 21h, en commune urbaine de Buterere, cite Kiyange, une personne prénommée Lin membre du parti FNL a été tuée par balle à son domicile par des personnes qui n'ont pas été identifiées.

✓ Le matin du 13/7/2015, deux corps sans vie de deux frères ont été retrouvés ligotés ensemble dans une marre d'eau à la 8^{ème} avenue entre le quartier Mutakura (de la commune urbaine de Cibitoke) et la commune Buterere. Il s'agissait de Benjamin MBONIMPA Alias KADOGO (30 ans), résidant à Cibitoke, 13^{ème} avenue n° 119 et Emmanuel HARIMENSHI (33 ans), résidant au quartier Mutakura, 11^{ème} avenue n° 29, tous fils de BIYORERO Marcel et de NAHIMANA Elisabeth.

Sur la photo ci –dessous, 2 jeunes frères (Emmanuel et Benjamin) ligotés et tués ont été retrouvés dans une marre d'eau à la 8^{ème} avenue entre le quartier Mutakura (de la commune urbaine de Cibitoke) et la commune Buterere.



✓ En date du 16/7/2015 vers 20 heures, en commune urbaine de Kinama, 13^{ème} avenue quartier Bubanza, le nommé NZOTUNGA Alexis, membre du parti MSD, a été tué par balle. Selon l'entourage, la victime accompagnait sa sœur venue lui rendre visite. Il a rencontré l'Imbonerakure Vianney qui a essayé de le distraire et au même moment, une autre Imbonerakure Albert alias RUNYANYA est arrivé et a tiré sur lui 3 balles. Il en est mort sur le champ.



✓ En date du 19/7/2015, vers 19 heures 30, en commune Mutimbuzi (zone Rubirizi), HABONIMANA Jacques et NTAHOMVUKIYE Donatien, membres du parti FNL d'Agathon RWASA ont été tués dans une attaque à la grenade au domicile de HABONIMANA Jacques par des personnes qui n'ont pas été identifiées.

Sur la photo ci – contre, NSHIMIRIMANA Déo, membre du parti MSD à Gitega tué et jeté dans un ravin en commune urbaine de Nyakabiga

✓ Dans la nuit du 20 au 21/7/2015, entre 3^{ième} et 4^{ième} avenue de la commune urbaine de Nyakabiga, le corps sans vie de NSHIMIRIMANA Déo, membre du parti MSD en province Gitega, a été retrouvé par la population de cette localité. Selon l'entourage, il semblerait que ce corps a été déposé par une camionnette marque Toyota de type Pick-up de la police.

✓ En date du 21/7/2015, en commune Mutimbuzi, zone Maramvya, CIZA Jean Claude alias Sadam, membre du parti FNL d'Agathon RWASA, a été tué à son domicile. Des personnes inconnues ont tiré 12 balles qui l'ont toutes atteint et il en est directement mort.

✓ En date du 25/7/2015, en commune urbaine de Kinama au quartier Bukirasazi II, NZIGUHEBA Moussa, du parti FNL pro Agathon RWASA, a été tué par balle par des personnes qui n'ont pas été identifiées.

✓ Adelin MUKESHIMANA, agent de la commune Isale et NDUWIMANA Alfred, responsable du parti FNL pro Rwasa Agathon à la colline Karunga en commune Isale ont été enlevés le 25/07/ 2015 par les agents du Service National de Renseignement (SNR) en province de Bujumbura Rurale. Deux jours plus tardes membres de leurs famille aynat entendu des crépitements d'armes à la frontière entre les communes Isare et Nyabiraba, se sont dépêchés sur les lieux et ont constaté que c'était les leurs qui venaient d'être tués. Ils avaient été ligotés avant d'être exécutés. Les militaires positionnés près de l'endroit se sont contentés de dire qu'il s'agissait d'un forfait commis par des malfaiteurs.

✓ Le 25/07/2015, KWIZERA Innocent alias CUYI (membre du parti FNL pro Rwasa) de la colline de Nyarukere en commune Isare a été arrêté et conduit dans les services de la documentation en province de Bujumbura Rurale à Rushubi. Pendant la nuit, de 21 heures au petit matin, il hurlait sous la torture. Personne ne l'a plus revue, même sa moto qu'il conduisait le jour de son enlèvement n'a jamais été retrouvée.

✓ Le 26/07/2015, BUTOYI Philippe alias BURAGA (membre du parti FNL pro Rwasa) a été arrêté par les agents de la documentation en province de Bujumbura Rurale. Il était sur la place du marché de Rushubi (en commune Isale) où il vendait de la viande grillée. Personne n'a su où on l'amenait et personne ne l'a plus revu.

✓ Nestor NDUWIMANA (membre du parti FNL pro Rwasa) de la colline Rushubi a été enlevé le 27/07/2015 et conduit au SNR Bujumbura Rurale par la camionnette de la documentation comme les précédents. Personne ne l'a plus revu.

Notons qu'Innocent, Philippe et Nestor avaient été torturés pour leur faire avouer qu'ils détenaient des armes leur donnés par l'ex-administrateur communal d'Isare.

✓ Dans la matinée du 29/7/2015, NDAYIKEZA Innocent, membre du parti MSD, a été retrouvé mort en commune urbaine de Kanyosha, quartier Nyabugete. Les assassins n'ont pas été identifiés.

Sans être exhaustif, 10 membres du parti FNL pro Rwaswa et 3 du MSD ont été tués pour des raisons politiques et 2 jeunes ont été tués pour avoir participé activement dans les manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

2. Des lieux de détention pleins à claquer.

Depuis le début des manifestations ci – haut évoquées jusqu’aujourd’hui, des arrestations massives et incontrôlées des manifestants et autres personnes soupçonnées comme tels ont été suivies de traitements inhumains et dégradants dans des lieux de détention inappropriés avec le refus de visite et d’approvisionnement. Des actes de torture ont été malheureusement commis même par des hauts gradés de la police. Sans prétendre être exhaustif, 384 manifestants ont été arrêtés par la police ne fût ce qu’au cours du mois de Mai 2015.

En dehors de ces manifestations, des centaines des personnes ont été arrêtées alors qu’elles fuyaient vers les pays limitrophes du Burundi, craignant pour leur sécurité. Enfin, selon le rapport de notre observateur des droits humains en province Cibitoke, plus ou moins 250 prévenus ont été accusés de participer dans un mouvement armé qui a attaqué le Burundi en date du 10 au 11 Juillet 2015 en commune de Kabarore (province Kayanza) et Bukinanyana (province Cibitoke). Notons que ces dossiers ont été jugés en flagrance et la plupart de prévenus ont été condamnés à 20 ans de servitude pénale avant d’être conduits dans la prison de Rumonge. On notera aussi que certains y ont été conduits avant de comparaître. Précisons enfin que tout ce monde était en garde à vue au Lycée Cibitoke parce que les lieux appropriés étaient pleins.

3. Conclusion

Les Burundais vivent une période très sombre caractérisée par la loi de la jungle où des personnes sont arrêtées arbitrairement et même enlevées de jour comme de nuit. Souvent, ces personnes sont retrouvées mortes. Du moment que la vie humaine est sacrée et irremplaçable, les Burundais devraient apprendre à se respecter mutuellement dans leurs différences politiques lesquelles, loin de constituer un motif d’entre-déchirement, devraient plutôt être le fondement de l’harmonie sociale. De plus, les instances judiciaires sont interpellées afin qu’en pareilles situations, des enquêtes bien menées conduisent à l’identification et aux sanctions des criminels conformément à la loi. C’est la seule voie de juguler à jamais les assassinats politiques que nous connaissons aujourd’hui.

En ce qui concerne les lieux de détention qui continuent à gonfler d’effectifs, les corps de police quant à eux sont appelés à couper court avec les arrestations abusives et tendancieuses. Des investigations en temps utile et conformes à la loi devraient conduire à la libération des retenus sans aucun indice de culpabilité. Enfin, le traitement humain est recommandé du moment où la loi burundaise est claire en matière de répression des tortionnaires.

113, Blvd de l’Indépendance – E-mail : aprodhasbl@gmail.com – Site Web : www.aprodh.org – Tél/Fax : (257)22248128 ; Mob. +25779923135 –

BP. 3335 Bujumbura – Burundi

Vie – Paix – Justice – Egalité

Prix Martin Ennals, Edition 2007-Prix Henry Dunant, Edition 2010